

René Lew,
8 mars 2013

Positions : (21) Adresser

Mes positions — et d'autres écrits — sont critiquées par certains réceptionnaires. Mais pas pour leur contenu, comme je le souhaiterais : on ne saurait pas à qui elles sont adressées.

Il est vrai que — comme dans mes séminaires, en particulier — je m'adresse au grand Autre. A *minima* cet Autre, c'est Dimensions de la psychanalyse, ou Convergencia, ou l'auditoire qui veut bien,... Mais ce peut être aussi la bouteille à la mer et le propos trouvera sûrement ses destinataires, s'ils viennent aussi le chercher. Sous cet angle de la moitié du chemin à parcourir, cela reste rhétorique. Mais pour autant le récepteur n'est pas nécessairement fabriqué à m'entendre. Alors, il est vrai, l'exercice est périlleux — en ce sens, du moins, qu'il puisse tomber à plat. Le flou de l'adresse ne ferait pas de moi le récipiendaire de cette « réception » intellectuelle.

Mais je pense que je peux poursuivre à m'adresser à quiconque (le *Here comes everybody* que Gérard Pommier avait ramené de Joyce à *la Lettre mensuelle* de l'École de la Cause freudienne était une bonne idée de départ, bien libertaire, mais à vrai dire peu, et très vite pas du tout, mise en pratique). En particulier, si ce quiconque est plus ciblé qu'il ne semble et que je m'adresse à telle personne en étendant ma réponse à beaucoup d'autres, avec son accord de principe pour l'envoi de ses propres écrits, cela ne correspond qu'à dialoguer (conférer) en public. Personnellement je ne vois qu'avantages à introduire un tel tiers. Le tiers permet — surtout s'il intervient — de donner un autre relief à ce qui pourrait n'être que diatribe, et les « controverses » (comme j'essaie de les mettre en œuvre dans Convergencia — j'en suis à quatre ou cinq — sans qu'elles aient déjà abouti à leur publication par le tiers, comme il a été décidé, lors du Comité de liaison général à Paris 2010, de lui en laisser le loisir), et les controverses ne virent pas à l'empaillage (comme par exemple à Dimensions freudiennes, où elles ont fini par induire la dissolution de l'association), comme j'ai déjà dit, mais s'obligent du coup à une meilleure tenue, façon *disputatio*, mais pas comme exercice scolaire sur un thème de dissertation sans intérêt pour ses protagonistes.

Je ne suis pas sûr que cela fasse mal à quelqu'un, ni que par là ce soit mal faire.

Le *quodlibet* de l'ouverture la plus large n'implique aucun quolibet en retour. Donc pour moi il n'y a pas de *non licet* ici.

Plutôt serait-ce l'association — c'est-à-dire chacun intimement qui ne participe pas à avancer ce qu'il en de sa/ses propre/s position/s — qui serait fautive de ne pas s'ouvrir au débat. On peut toujours dire oui ou non, pour ou contre, d'accord / pas d'accord — même sans élaborer soi-même — et sans vote. Juste une affaire de vœu, c'est-à-dire de désir.

Marquer son territoire dans l'analyse, n'est pas affaire d'énurésie, mais de portée du désir. Et je ne pense pas que la superposition de ces territoires de la parole¹ nuise à quiconque.

¹ R.L., « Territoires de la parole », colloque de l'ANCMPP, 2010.

On pourrait y voir une affaire de compacité définissant la vie de l'association à partir de ce que le recouvrement de ces espaces implique de densité du propos, comme le concept topologique nous y invite. Une logique du désir reste à travailler encore, en particulier pour rapporter la psychanalyse à la science. C'est possible, si l'on développe, parallèlement au désir, les principes (la philosophie, disons) d'une science qui ne rejette pas la récursivité.

Et si j'irrite, j'aime autant que chacun vienne gratter cette stratification (*Schichtung*, à lire chez Freud) sur le mode des *Niederschriften*, disons : des écrits de base qui positionnent chacun comme sujet en un « c'était écrit » d'après coup, qui constitue un réel.